### Mairie d'Erquy

11 square Hôtel de Ville BP 09

22430 ERQUY Tél: 02 96 63 64 64 Fax: 02 96 63 64 70 info@ville-erquy.com www.ville-erquy.com



### **RESUME DES DELIBERATIONS**

### Conseil municipal

Jeudi 13 septembre 2018

### RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE2018**

	Noms et prénoms	Présents	Absents	Mandatés	Procuration / Mandataire
	GUERVILLY Christiane	1	0	0	
	DUBOS Jean-Luc	1	0	0	
	CHALVET Maryvonne	1	0	0	
	MORIN Yannick	1	0	0	
	LAITHIER Bernadette	1	0	0	
	POTURA Louis-Vincent	1	0	0	
	ROBERT Stéphanie	1	0	0	
	MORGAND Michel	1	0	0	
	RENAUT Sylvain	1	0	0	
	GUILLOT Alain	0	1	0	
	CRAMOISAN Annick	1	0	0	
	BURAUD Nicole	1	0	0	
	BELLIER Michel	1	0	0	
	BLANCHET Typhaine	1	0	0	
a <u>le</u>	DAYOT Clothilde	1	0	0	
ci p	DENIS Paul	0	1	0	
Majorité municipale	DUVERGER Béatrice	0	1	1	
Ē	LE GOFF Guilaine	1	1	0	
ité	LEPRETRE Mickaël	1	0	0	
į	TALBOURDET Nicole	0	0	1	LAITHIER Bernadette
Ma	VERNAY Christophe	0	1	0	
	BOUVET Sylvie	1	0	0	
	BABIK Michèle	1	0	0	
<u> </u>	JOULAUD Pascale	0	0	1	BOUVET Sylvie
Minorité municipale	MALLEGOL M-Dominique	0	0	1	PINEAU Roland
	PELAN Pierre	1	0	0	
Z Z	PINEAU Roland	1	0	0	
	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS 01 à	19	5	3	

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAMBALLE TERRE 1 MER. REFONTE ET HARMONISATION DES STATUTS APPLICABLES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019.

Le Conseil Municipal, à la majorité (3 abstentions), approuve la modification des statuts.

# TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE URBANISME A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAMBALLE TERRE 8 MER. INSTAURATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI).

Le Conseil Municipal, à la majorité (3 abstentions), approuve le transfert de compétences PLU à l'échelon intercommunal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ainsi que la charte de gouvernance.

# ADMINISTRATION GÉNERALE ET FINANCES. APPROBATION DU RAPPORT N° 2 DE LA CLECT (Commission locale d'Evaluation des charges transférées). TRANSFERT DE LA TAXE DE SÉJOUR ET REVALORISATION DE LA DAC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le transfert de la Taxe de Séjour et le complément au transfert de la compétence tourisme comme suit :

### Transfert de la Taxe de Séjour :

Communes concernées par le Transfert de la taxe de séjour	Montant de l'AC correspondante
Erquy	+ 188 535,99 €
Hénanbihen	+ 1882,60€
Pléneuf-Val-André	+ 79 580,00 €
Plurien	+ 17 579,20 €
Saint-Denoual	+ 337,10€
Total	+ 287 914,89 €

#### Complément au Transfert de la Compétence Tourisme :

Complément de l'Évaluation au titre du Transfert de la Promotion Touristique	Montant de l'AC 2018 (avec rattrapage 2017)	Montant de l'AC à compter de 2019			
HENANBIHEN	- 11 149,60 €	- 5 574,80 €			
SAINT-DENOUAL	- 2822,40€	- 1 411,20 €			
TOTAL	- 13 972,00 €	- 6 986,00 €			

## IMMEUBLE COMMUNAL DE « LA POSTE » BAIL EMPHYTÉOTIQUE AU PROFIT DE LAMBALLE TERRE & MER DANS LE CADRE DE LA GESTION PATRIMONIALE DES LOGEMENTS SOCIAUX.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'établissement d'un bail emphytéotique entre la Commune d'Erquy, Bailleur, et la Communauté de Communes Lamballe terre & mer, Preneur à l'effet d'organiser la gestion patrimoniale des logements réhabilités au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble communal, situé 9 Square de l'Hôtel de Ville. La date d'effet commence au 1<sup>er</sup> février 2018 pour une durée de 40 ans moyennant une redevance à l'euro symbolique.

#### PLAN LOCAL D'URBANISME : BILAN DE L'ENQUETE PUBLIQUE ET APPROBATION DE LA MODIFICATION N°9

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention), approuve la modification n° 9 du PLU (reclassement des parcelles AL 1 et AL 134 situées rue des Sternes).

### PLAN LOCAL D'URBANISME : BILAN DE L'ENQUETE PUBLIQUE ET APPROBAION DE LA MODIFICATION N° 10

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification n° 10 du PLU (ouverture à l'urbanisation de la Zone 2AUY (8) située rue Jacques Cartier).

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE INTERCOMMUNALE SITUÉE 2 RUE DES PONTS PERRIN. CESSION A L'EURO SYMBOLIQUE DE LA PARCELLE COMMUNAL C 2491 (3.670 M2). CESSION DE L'ASSIETTE FONCIERE 0 LA CC « LAMBALLE TERRE 8 MER ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter au profit de la Communauté de Communes « Lamballe Terre & Mer » la cession à l'euro symbolique de la parcelle privée communale cadastrée C 2491 d'une superficie totale de 3.670 m2.

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE-Z.A. DES JEANNETTES. ECHANGE PARCELLAIRE POUR MISE EN CONFORMITE DE L'ETABLISSEMENT. CESSION DE PARCELLES PRIVÉES COMMUNALES. ACQUISITION DE PARCELLES PRIVÉES INTERCOMMUNALES;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve l'échange foncier sans soulte comme suit :

#### ■ ECHANGE FONCIER ENTRE LA COMMUNE D'ERQUY ET LAMBALLE TERRE ET MER

Objet de la Transaction Échange sans Soulte Rue Considérée Cession par la commune d'Erquy de trois parcelles : B 2211, B 2212, B 2217 Acquisition par la commune d'Erquy deux parcelles : B 2209, B 2216

Rue Jacques Cartier – ZA des Jeannettes

#### ■ VENTE PAR LA COMMUNE A LTM (1er ÉCHANGISTE)

	Parcelles de	e Référence		Estim	ation Domania	Décision Co	nservatoire	Prix d'Achat JJ		
Parc. d'origine P		Parc. o	divisée	Datas	c2	Mayera	Data	Valarry	Au m²	Deis Tatal
Réf. Cad.	Surf. M <sup>2</sup>	Réf. Cad.	Surf. M <sup>2</sup>	Dates	€ au m²	Marge	Date	Valeur	Au III	Prix Total
B 1909	1 896	B 2211	7 985							
B 1907	22 370	B 2212	91	30-07-2018	Forfaitisé	10%				
D 1907	22 3/0	B 2217	936							
Surface Tota	ale		9 012		1 000 €				Total	0,00€

#### ■ VENTE PAR LTM A LA COMMUNE A LTM (2ème ÉCHANGISTE)

	Parcelles de Référence			Estim	ation Domani	ale	Décision Co	nservatoire	Prix d'Achat JJ		
Parc. d'origine Parc. divisée		divisée	Dates	c2	Макаа	Data	Valeur	Au m²	Duits Tatal		
Réf. Cad.	Surf. M <sup>2</sup>	Réf. Cad.	Surf. M <sup>2</sup>	Dates	€ au m²	Marge	Date	vaieur	Au m	Prix Total	
B 1906	5 084	B 2209	116	30-07-2018	F <b>f</b> - 1±1 - 1	100/					
B 1908	365	B 2216	27	30-07-2016	Forfaitisé	10%					
Surface Totale 143		1 000 €					Total	0,00€			

ALIGNEMENT DE VOIRIE-CHEMIN ROMAIN. DECLASSEMENT / RECLASSEMENT DE VOIRIE AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL. DISPE NSE D'ENQUETE PUBLIUQE EN VERTU DE L'ARTICLE L.141-3 DU CODE DE LA VOIRIE ROUTIERE. TRANSACTION FONCIERE AVEC DES TIERS(ECHANGE).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le déclassement de délaissés de voirie de 9 m2 cadastrés Section AH 482 et 483 et d'accepter l'acquisition et le classement dans le domaine public de la parcelle AH 493.

DECLASSEMENT D'UN ESPACE NON CIRCULANT DE LA VOIRIE COMMUNALE. IMPASSE DES HAUTES GREES.

APPLICATION DE L'ARTICLE L.141-3 DU CODE DE LA VOIRIE ROUTIERE. DISPENSE D'ENQUETE PUBLIQUE.

TRANSACTION FONCIERE A DES TIERS (CESSION DU DÉLAISSÉ A 2217)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le déclassement de délaissé de voirie cadastré Section A 2217.

# ACQUISITION DE LA PARCELLE AC 1088 RUE DES MOULINS. TIERS CEDANTS : M. OMNES LOUIS. CESSION A L'EURO SYMBOLIQUE ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.

CÉDA	ANTS	TI	TRES	COORDONNÉE	:S					
Tiers Céc	lant	Propriét	aire	Un tiers						
		Parcelles         Estimation         Décision         Prix de Ce           e Référence         domaniale         Conservatoire         Arrêté ce								
Parc. d	'origine	Div	risions							
Réf. Cad.	Surface	Réf. Cad.	Surface	Dates	€ au m²	Marge	Date	Valeur	Au m²	Prix Total
AC 1088	33 m²									
Total m²	33 m²	Total m <sup>2</sup>			Sans Objet				Total	1,00 €

# TARIFS 2018-2019 DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (GARDERIE). TAUX D'ÉVOLUTION : + 2%. TARIF JOURNALIER ET ABONNEMENT MENSUEL.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs 2018-2019 comme suit :

JOUR		T.	ARIFS 2018-2019 de	la Garderie	Municipa	le en <u>Tarif</u> .	<u>Journalier</u>	
BAREME QUOT	TIENT FAN	IILIAL	ABATTEMENT PAR ENFANT	MATIN	AP-MIDI	JOUR	GOUTER	
Tranche n°1	QU07 <= À	TIENT 500€	Tarif 1er Enfant Tarif 2è Enfant Tarif 3è Enfant	25,00% 50,00%	0,72 0,54 0,36	1,85 1,39 0,93	1,98 1,48 0,99	0,15 0,15 0,15
Tranche 2 (Pivot)	>= 501	<= 700	➤ Tarif Pivot 1E ➤ Tarif Pivot 2E ➤ Tarif Pivot 3E	25,00% 50,00%	0,90 0,68 0,45	2,31 1,73 1,16	2,48 1,86 1,24	0,15 0,15 0,15
Tranche n°3	>= 701	<= 900	Tarif 1er Enfant Tarif 2è Enfant Tarif 3è Enfant	25,00% 50,00%	0,95 0,71 0,48	2,43 1,82 1,22	2,60 1,95 1,30	0,15 0,15 0,15
Tranche n°4	>= 901	<= 1.100	Tarif 1er Enfant Tarif 2è Enfant Tarif 3è Enfant	25,00% 50,00%	1,13 0,85 0,57	2,89 2,17 1,45	3,10 2,33 1,55	0,15 0,15 0,15
Tranche n°5	>= 1.101	<= 1.300	Tarif 1er Enfant Tarif 2è Enfant Tarif 3è Enfant	25,00% 50,00%	1,70 1,27 0,85	3,47 2,60 1,74	3,72 2,79 1,86	0,15 0,15 0,15
Tranche n°6	>= 1.300	<= 1.500	Tarif 1er Enfant Tarif 2è Enfant Tarif 3è Enfant	25,00% 50,00%	1,44 1,08 0,72	3,70 2,78 1,85	3,97 2,98 1,99	0,15 0,15 0,15
Tranche n°7		.501 € RS CDC	Tarif 1er Enfant Tarif 2è Enfant Tarif 3è Enfant	25,00% 50,00%	1,53 1,15 0,77	3,93 2,95 1,97	4,22 3,17 2,11	0,15 0,15 0,15

MOIS		TARIFS 2018-2019 de la Garderie Municipale en <u>Abonnement Mensuel</u>										
BAREME QUOT	TIENT FAM	MILIAL	ABATTEMENT PAR ENFANT		MATIN	AP-MIDI	JOUR	GOUTER				
Tranche n°1	-	TIENT 500€	Tarif 1er Enfant Tarif 2è Enfant Tarif 3è Enfant	25,00% 50,00%	7,27 5,45 3,64	10,53 7,90 5,27	13,51 10,13 6,76	2,60 2,60 2,60				
Tranche 2 (Pivot)	>= 501	<= 700	► Tarif Pivot 1E ► Tarif Pivot 2E ► Tarif Pivot 3E	25,00% 50,00%	14,54 10,91 7,27	21,06 15,79 10,53	27,02 20,27 13,51	2,60 2,60 2,60				
Tranche n°3	>= 701	<= 900	Tarif 1er Enfant Tarif 2è Enfant Tarif 3è Enfant	25,00% 50,00%	15,27 11,45 7,64	22,11 16,58 11,06	28,37 21,28 14,19	2,60 2,60 2,60				
Tranche n°4	>= 901	<= 1.100	Tarif 1er Enfant Tarif 2è Enfant Tarif 3è Enfant	25,00% 50,00%	18,17 13,63 9,09	26,33 19,75 13,17	33,78 25,34 16,89	2,60 2,60 2,60				
Tranche n°5	>= 1.101	<= 1.300	Tarif 1er Enfant Tarif 2è Enfant Tarif 3è Enfant	25,00% 50,00%	21,81 16,36 10,91	31,59 23,69 15,80	40,53 30,40 20,27	2,60 2,60 2,60				
Tranche n°6	>= 1.300	<= 1.500	Tarif 1er Enfant Tarif 2è Enfant Tarif 3è Enfant	25,00% 50,00%	23,26 17,45 11,63	33,70 25,28 16,85	43,23 32,42 21,62	2,60 2,60 2,60				
Tranche n°7		.501 € RS CDC	Tarif 1er Enfant Tarif 2è Enfant Tarif 3è Enfant	25,00% 50,00%	24,72 18,54 12,36	35,80 26,85 17,90	45,93 34,45 22,97	2,60 2,60 2,60				

TARIFS 2018-2019 DE L'ALSH EXTRA-SCOLAIRE DES PETITES VACANCES. TARIFS 2018-2019 DE L'ALSH PERISCOLAIRE DES MERCREDIS. TAUX D'ÉVOLUTION: + 2%.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs 2018-2019 comme suit :

JOUR

TARIFS 2018-2019 DE L'ALSH EN <u>TARIF JOURNALIER</u>:

PE	TITES VA	CANCES (E	EXTRA-SCOLAIRE) ET MERCREI	ois (Peri	-SCOLAI	RE)		
VALEURS	QUOTIENTS		TARIF ENFANT	MATIN	AP-MIDI	JOUR	GOUTER	REPAS
Tranche n°1	Quotient <= à 500 €		Tarif Tranche 1	2,31	3,30	4,58	0,15	2,71
Tranche 2 (Pivot)	>= 501	<= 700	Tarif Pivot T2 ◀	3,56	5,08	7,04	0,15	2,71
Tranche n°3	>= 701	<= 900	Tarif Tranche 3	3,74	5,33	7,39	0,15	2,71
Tranche n°4	>= 901	<= 1.100	Tarif Tranche 4	4,45	6,35	8,80	0,15	2,71
Tranche n°5	>= 1.101	<= 1.300	Tarif Tranche 5	5,34	7,62	10,56	0,15	2,71
Tranche n°6	>= 1.300	<= 1.500	Tarif Tranche 6	6,05	8,64	11,97	0,15	2,71
Tranche n°7		.500 € rs CDC	Tarif Tranche 7	6,76	9,65	13,38	0,15	2,71

#### TARIFS 2018-2019 DE LA CUISINE CENTRALE MUNICIPALE. TAUX D'ÉVOLUTION : + 2%.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs 2018-2019 comme suit :

	TARIFS 2018-2019 de la Cuisine Centrale	Sur Site L	a Bastille	Les Ex	ports
	(Tarification calée sur la période scolaire)	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
01	Enfants	2,71		2,71	
02	Facturation des Repas à l'ALSH	2,71			
03	Personnel Municipal (Tous Services et Budgets)		6,04		
04	Moniteurs Cap Sports - Cap Armor		6,04		
05	Maîtres Nageurs Sauveteurs (SDIS)		6,04		
06	Agents Communaux en Astreinte le midi		Gratuit		
07	Pompiers ou Sauveteurs en Intervention		Gratuit		
08	Prestation des Agents en Contrats d'Insertion		Gratuit		
09	Stagiaires non rémunérés		Gratuit		
10	Enseignants [avant convention EN]		6,04		
11	Gendarmes Nationaux [Été]		6,04		
12	Centre Nautique d'Erquy		6,04		
13	Club de Plongée Histoire d'Eau en Été		6,04		
14	Associations Sportives et Pédagogiques agréées		6,04		
15	Facturation à LTM des Repas confectionnés pour les Personne 2019)	es Âgées (Ai	nnée Civile		6,04

### TARIFS 2018-2019 CAP SPORTS ET CAP CULTURE. TAUX D'ÉVOLUTION : + 2%.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs 2018-2019 comme suit :

	TARIFS 2018-2019 Cap Sport & Cap Culture	Multi Activité	Activité Spéciale	Mini Stage	Par Enf. 1er	Par Enf. 2è et +
01	CS-PV : Inscription Journalière	2,80	5,50	4,50		
02	CS-PV: Inscription Hebdomadaire	13,80	27,60	22,05		
03	CS-PV : Majo pour Enfant Hors CDC (Actvité Hebdo)	5,50	5,50	5,50		
04	Abonnement Période Scolaire - Effet en Sept 2018				86,60	64,90

### VOYAGES SCOLAIRES A FINALITÉ PÉDAGOGIQUE. ATTRIBUTIONS INDIVIDUELLES 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention individuelle de 40 € à 27 élèves (soit une somme totale de 1.080 €) du Collège Thalassa ayant effectué un voyage pédagogique soit à Londres ou soit à la Montagne.

#### MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification du tableau des effectifs comme suit :

T. D. S. L. D. S. C. S.				Mouvement	ts (Ml	/)	ès	DHS	τοτ	DATES D'EFFET
TABLEAU DES EFFECTIFS	CAT	Dispo	Avant	N°	+	-	Après		ETP	
Directeur Général des Services	Α		1				1	100%	0,0	
Attaché Territorial Principal	Α		1				1	100%	1,0	
Attaché Territorial	Α		1				1	100%	1,0	
Rédacteur Principal 1 <sup>ère</sup> classe	В		4	MVT 1	+1		5	100%	5,0	12-02-2018
Rédacteur	В		1	MVT 1		-1	О	100%	0,0	12-02-2018
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	С		2				2	100%	2,0	
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	С		3				3	100%	3,0	
Adjoint Administratif Principal 2º cl (2º Dispo)	С	<b>A</b>	2				2	100%	2,0	
Adjoint Administratif Territorial (TC)	С		1				1	100%	1,0	
Adjoint Administratif Territorial (TNC)	С		1				1	80%	0,8	
Ingénieur Territorial	Α		1				1	100%	1,0	
Technicien Principal 1ère Classe	В		1	MVT 2	+1		2	100%	2,0	01-01-2018
Technicien Principal 2ème Classe	В		1	MVT 2		-1	О	100%	0,0	01-01-2018
Agents de Maîtrise	С		4				4	100%	4,0	
Adjoint Technique Principal 1ère Classe	С		12	MVT 3	+2		14	100%	14,0	01-01-2018
Adjoint Technique Principal 2è Classe	С		8	MVT 3,4,5,6	+3	-2	9	100%	9,0	2018
Adjoint Technique Territorial	С		7	MVT 4 et 6	+2	-1	8	100%	8,0	2018
Adjoint Tech Terr ou Ppal 1 <sup>ère</sup> ou Ppal 2 <sup>e</sup> cl	С		4	MVT 6		-3	1	100%	1,0	2018
Adjoint Technique Principal 2 <sup>e</sup> classe (TNC)	С		1				1	80%	0,8	
Adjoint d'Animation Principal 2º cl (TC)	С		2				2	100%	2,0	
Adjoint d'Animation Principal 2º cl (TNC)	С		1				1	90%	0,9	
Adjoint Territorial d'Animation (2° TNC)	С		1				1	90%	0,9	
Adjoint Territorial d'Animation (3° TNC)	С		3				3	80%	2,4	
Adjoint Territorial d'Animation (4° TC Dispo)	С	<b>A</b>	3				3	100%	3,0	
Éducateur Territorial Principal 1ère Classe	В		1				1	100%	1,0	
Assistant de Conservation P&B de 1 <sup>ère</sup> Classe	В		1				1	100%	1,0	
Brigadier Chef Principal	С		1				1	100%	1,0	
VARIATIONS ET POSTES RECENSÉS			68				69		67,8	Dont 5 Dispo

# ADMISSIONS EN NON VALEUR. BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS MUNICIPAUX. ÉTAT 2018-1 DES PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'admission en non-valeur d'un montant de 39,55 €

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 DU BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS. DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N° 2018-

1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative budgétaire comme suit :

	BUDGET PREVISIONNEL 2018 / DÉCISION MODIFICATIVE nº1									
CHP	Opé	Article	CF	Libellés	BP Cne	DM n°1	DM n°2	DM n°3	DM n°4	CUMUL
01 1 65 67		6228 6541 673		Divers Admissions Non-Valeur Annul. Résa - Régul TVA	2 000,00	-120,00 100,00 20,00				1 880,00 100,00 20,00
DI	DI DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT									
RI RECETTES DE FONCTIONNEMENT										
_	Dépense Totale de Fonctionnement				97 161,00					97 161,00
<b></b>	Recette Totale de Fonctionnement Solde de la Section de Fonctionnement				97 161,00					97 161,00

PRÉVISION 2018 DU BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE D'ERQUY CENTRE. DECISION MODIFICATIVE

BUDGETAIRE N° 2018-1 : ABONDEMENT MARGINAL A L'ARTICLE 002. REPORT D'EXCÉDENT AJUSTÉ A 71.195,25 € '+2%).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative comme suit :

	BUDGET PREVISIONNEL 2018 / DÉCISION MODIFICATIVE n°1									
CHP	Opé	Article	CF	Libellés	BP Cne	DM n°1	DM n°2	DM n°3	DM n°4	CUMUL
DF	DF DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT									
002				SF Excédent Disponible	71 194,00	2				71 196,00
70		7083		Produits d'Exploitation	82 000,00	-2				81 998,00
RF	REC	ETTES D	e foi	NCTIONNEMENT						>
_								:	:	
Dép	Dépense Totale de Fonctionnement			163 394,00					163 394,00	
Rece	Recette Totale de Fonctionnement			163 394,00					163 394,00	
Sold	Solde de la Section de Fonctionnement									

DÉSHERBAGE ALTERNATIF AU DÉSHERBAGE CHIMIQUE. DÉLIBÉRATION CERTIFICATIVE POUR DEMANDE DE SUBVENTION. OBJET SUBVENTIONNABLE : DÉSHERBEUR MÉCANIQUE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement comme suit :

Type de Fourniture	ACQUISITION D'UN DESHERBEUR MECANIQUE DE CHEMIN OU TERRAIN STABILISE							
Références	Année de Réalisation		Coût d'Équipement Stricto Sensu	otal HT				
Programme	2018		2 732,50 € HT	2	2 732,50 €			
	RATIO SUR ESTIMAT	TF HT	BILAN	PRÉVISIONNEL HORS	ÉVISIONNEL HORS TAXES			
FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Financeurs	Quotités	Taux Réel Prév.	Mont. Subventionnable	Subvention			
PREVISIONNEL	Commune d'ERQUY	50,00%	50,00%	2 732,50	1 366,25			
	Région BRETAGNE	50,00%	50,00%	2 732,50	1 366,25			

#### INDEMNITÉS VERSÉES AUX PARTICULIERS POUR SINISTRE RESPONSABLE HORS FRANCHISE D'ASSURANCE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement de franchises d'assurance comme suit :

- 20,06 € (projection par rotofil du CTM sur pare-brise : tatouage de la vitre).
- 786,40 € (projection par rotofil du CTM sur carrosserie).
- 964,39 € (dommage sur véhicule tombé dans un caniveau non signalé).

# SUBVENTIONS ANNUELLES 2018 AUX ASSOCIATIONS. SUBVENTION A LA MAISON FAMILIALE RURALE DE PLÉRIN. VOYAGE HUMANITAIRE AU MAROC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention de 50 €.

# COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION DE POURVOIRS ACCORDÉE AU MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT. DÉLÉGATION DU 11-05-2017 ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte des décisions suivantes :

Alinéa 11	Rémunération et règlement des Frais et Honoraires, des notaires, huissiers de justices, avoués, avocats et experts ;	Références	Date AM
Désignation	d'un Avocat pour représenter la Commune.	Contentieux introduit par Mmes Poissonneau Sylvie et Stéphanie	12-06-2018
Alinéa 20	Réalisation des <u>lignes de trésorerie</u> sur la base du montant maximum autorisé par le conseil municipal ;	Références	Date AM
Souscription CEBPL (Cais	n d'une ligne de Trésorerie. sse d'Epargne des Pays de Loire Bretagne)	Montant : 600.000 €	05-07-2018